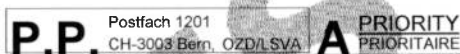




Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

Administration fédérale des douanes AFD
Direction générale des douanes



Eidg. Zollverwaltung EZV
Oberzolldirektion
Dienstleistungszentrum
Finanzen EFD
3003 Bern

Page	1 / 1
Date	06.04.2018
Numéro de client	433776
Numéro de taxation	9535035804
Numéro de compte	533083130
Tel.	+41 58 46
Adresse	Monbijoustrasse 91 CH 3003 Berna
E-Mail	@ezv.admin.ch
Internet	http://www.ezv.admin.ch

Décision de taxation RPLP Facture

Numéro de taxation	Numéro matricule	Plaque de contrôle	Montant CHF
47509014	666.877.408	BS 2695	162.65
Total en notre faveur			162.65

Taxations prises en compte jusqu'au 31.01.2018

Payable avec le bulletin de versement ci-joint d'ici 04.05.2018

La présente décision de taxation peut faire l'objet d'une opposition dans un délai de 30 jours.
L'opposition est la condition préalable de toute procédure de recours de droit administratif.

L'opposition doit être adressée par écrit à la Direction générale des douanes, division redevances sur la circulation, Monbijoustrasse 91, 3003 Berne. Elle doit indiquer les conclusions, motifs et moyens de preuve et porter la signature de l'opposant ou de son mandataire. Les moyens de preuve doivent être joints.

Le délai ne court pas (art. 22a PA; RS 172.021):

- du 7 jour avant Pâques au 7 jour après Pâques inclusivement;^e
- du 15 juillet au 15 août inclusivement;
- du 18 décembre au 2 janvier inclusivement.